

## Pas de changements en vue dans les rectorats

Najoua Azlag

3-4 minutes

Il n'y aura finalement pas de fusion des rectorats, annonçait jeudi 31 janvier 2019, Jean-Michel Blanquer, devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée Nationale.



© Ministère de l'Éducation nationale

« *Nous allons maintenir toutes les académies de France et tous les recteurs* », c'est avec cette phrase que Jean-Michel Blanquer annonce le maintien de tous les rectorats. Le ministre explique avoir pris cette décision après avoir « *écouté les différentes questions et inquiétudes des acteurs et être allé sur le terrain* ». Jean-Michel Blanquer, sensible au sujet de la proximité de l'Éducation nationale avec les territoires, souhaitait pourtant faire en sorte que [la fusion des rectorats coïncide avec celle des régions](#), passant de 30 à 13.

Il n'y aura donc pas de fusion de rectorat entre Nice et Aix-Marseille, ni entre Toulouse et Montpellier en région Occitanie. Amiens ne fusionnera pas avec Lille, et il n'y aura pas non plus de « super rectorat » à Bordeaux, qui se voyait déjà absorber Limoges et Poitiers. Dans le [Grand-Est](#) aussi c'est le soulagement, où les trois rectorats, à Reims, Strasbourg et Nancy-Metz sont maintenus. Seule la Normandie, déjà engagée dans une [fusion des rectorats de Caen et Rouen](#) à titre expérimental pour 2020, poursuit sa réorganisation territoriale.

### Vers une nouvelle organisation

Depuis la remise du [rapport Weil](#), qui préconisait la fusion des rectorats, de nombreuses interrogations et inquiétudes s'étaient fait entendre, notamment sur la question des ressources humaines. Le ministre se veut rassurant et détaille la [nouvelle organisation territoriale de l'Éducation nationale](#). Celle-ci reposera sur le principe de gouvernance, de l'établissement à la circonscription, au département, à l'académie, à la région académique, à l'Etat, ce qui permettra au final une gestion des ressources et des personnels de proximité.

Par ailleurs, les rectorats d'une même région pourront, s'ils le souhaitent, mutualiser leurs moyens en matière d'orientation, et ainsi avoir une vision d'ensemble des problématiques régionales. Dans cette nouvelle organisation, Jean-Michel Blanquer souhaite également donner « *plus de pouvoirs aux DASEN* ». Quant au recteur de région académique, il ne sera pas forcément implanté dans la capitale régionale. C'est par exemple le cas en Bourgogne-Franche-Comté, dont la capitale est Dijon, mais où le rectorat de région académique est situé à Besançon. Enfin, des postes de vice-chancelier seront créés, permettant ainsi d'avoir une vision déconcentrée de l'enseignement supérieur.

Face au « rétropédalage » du ministre, l'[Unsa Éducation](#) regrette que le dialogue social entre syndicats et gouvernement n'ait jamais eu lieu. Dans [un communiqué](#) publié aujourd'hui, le syndicat regrette « *un manque de considération* », et rappelle que si les propositions faites avaient été prises en compte, cela aurait évité les inquiétudes et « *le flou [des] fusions annoncées* ».